



OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DU SERVICE DE VOIRIE

(Inspecteur des travaux publics/voirie – journalier, chauffeur, opérateur)

Date d'entrée en fonction : le plus rapidement possible

Principales fonctions :

- Planifier, coordonner et effectuer divers travaux d'amélioration, de réparation et d'entretien du réseau routier municipal, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des bâtiments municipaux, des installations et des équipements de parc;
- Planifier et élaborer le plan d'action ainsi que le budget pour les travaux de voirie en collaboration avec la direction générale;
- Planifier les activités des employés de la voirie;
- Former les employés de la voirie et s'assurer d'avoir une relève;
- Procéder au déneigement des chemins municipaux;
- Faire l'entretien général et préventif des véhicules et équipements municipaux;

Exigences et conditions de travail :

- 3 ans d'expérience dans un poste similaire ou toute expérience pertinente;
- Détenir un permis de conduire valide classe 1 ou classe 3;
- Avoir suivi les cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction et travail en espaces clos ou être apte à les suivre;
- Très bonnes connaissances de la mécanique;
- Capacité à opérer de la machinerie lourde (rétrocaveuse, nivelleuse, équipement de déneigement);
- Être disponible à travailler de jour, de soir et occasionnellement la fin de semaine;
- Horaire de travail : 40 heures par semaine, sauf pendant la période hivernale où le nombre d'heures peut être dépassé;
- Être en bonne forme physique;
- Faire preuve de jugement, de débrouillardise, de dynamisme, d'autonomie et d'esprit d'équipe.

Salaire compétitif et conditionnel à l'expérience du candidat.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 8 décembre 2025, à l'adresse suivante:
Municipalité de Nantes, 1244, rue Principale, Nantes (Québec), G0Y 1G0, ou par courriel à
dg@munantes.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Seules les candidatures retenues seront contactées pour une entrevue.

N.B. Afin d'alléger le texte, l'utilisation du masculin inclut également le féminin.